

LETTRE ANNUELLE FCPI AMBITION INNOVATION

AU 31 DECEMBRE 2025

Cher Souscripteur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre la Lettre Annuelle du FCPI Ambition Innovation, qui présente de manière détaillée l'activité du Fonds sur l'exercice écoulé.

Au cours de l'année, le Fonds a finalisé la cession des titres qu'il détenait dans **ELUM** et **Ville pour tous**. Ces opérations se sont déroulées respectivement en juillet et en novembre.

Au 31 décembre 2025, le portefeuille du Fonds compte 7 participations actives.

Dans la rubrique « Focus Participations » (page 2), nous revenons plus particulièrement sur l'évolution de **WANDERCRAFT**, ainsi que sur la cession de **ELUM**.

Nous rappelons également que le Fonds a réalisé trois remboursements partiels : 37 € en novembre 2022, 36 € en novembre 2023 et 180 € en septembre 2025. Au total, cela représente 253 € distribués par part A, soit 50,60 % de la valeur nominale des parts.

La Société de Gestion poursuit activement ses démarches afin de céder, dans les meilleures conditions et dans l'intérêt des porteurs, les titres encore détenus au portefeuille. L'objectif reste de mener à bien les opérations de liquidation, dans la mesure du possible, d'ici la fin de l'année 2026.

Nous vous rappelons par ailleurs que l'ensemble des demandes de rachat de parts est bloqué depuis le 14 novembre 2024, date d'envoi du courrier vous informant de la mise en liquidation du Fonds.

Après établissement des comptes de liquidation, sous le contrôle des Commissaires aux Comptes, le Fonds procédera à la distribution de la totalité de ses actifs au bénéfice des porteurs. Vous en serez informé par courrier.

Nous vous remercions de votre confiance.

L'équipe de gestion

Retrouver toute l'actualité de vos Fonds sur www.siparexfondsfiscaux.com
Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition

*Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

1 – PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Avec un savoir-faire éprouvé depuis 1999 dans la gestion de Fonds de défiscalisation du lancement à la clôture, notre équipe, qui dispose d'une expertise spécifique dans les domaines du numérique, des technologies avancées à usage industriel (cleantech, optique etc..) et de l'impact, a un rôle d'accompagnement qui va au-delà de la participation financière. Elle apporte son expérience technologique et ouvre également aux PME innovantes l'accès au réseau de partenaires et d'investisseurs du Groupe Siparex, tout en accompagnant les dirigeants dans leur stratégie de développement.

Nous vous rappelons que les FCPI sont des placements non garantis en capital dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises innovantes non cotées présentant des perspectives de croissance. L'équipe de gestion est chaque jour mobilisée afin de sélectionner rigoureusement et d'accompagner dans la mise en œuvre de leur stratégie les entreprises qui présentent les meilleures opportunités d'évolution, sans que cet accompagnement ne constitue en aucun cas une garantie de succès ou de performance.

2 – FOCUS PARTICIPATIONS

La Société de Gestion est amenée, dans l'intérêt des porteurs de parts, à exercer les droits de vote lors des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles le Fonds détient des participations.

WANDERCRAFT

Créée en 2012 par des ingénieurs passionnés (Nicolas Simon, Alexandre Boulanger et Matthieu Masselin), Wandercraft est une entreprise française de robotique deep tech spécialisée dans la conception, le développement et la commercialisation d'exosquelettes de marche autonomes destinés à améliorer la mobilité des personnes à mobilité réduite. Fondée à Paris, la startup a mis sur le marché dès 2019 son premier exosquelette auto-stabilisé, Atalante, utilisé dans des centres de rééducation en Europe et aux États-Unis pour aider des patients à réapprendre à marcher sans béquilles, grâce à une technologie robotique avancée et un équilibre dynamique unique.

Face aux enjeux croissants de prise en charge de la mobilité et d'indépendance des personnes souffrant de troubles locomoteurs, Wandercraft a récemment bouclé une importante levée de fonds (Série D) de plus de 64 millions d'euros, avec des investisseurs tels que le Groupe Renault, Bpifrance et la Banque européenne d'investissement, afin d'accélérer le développement et la commercialisation de nouveaux produits robotisés. Cette opération permet notamment de soutenir le lancement du premier exosquelette personnel auto-équilibré.

ELUM

Fondée à Paris en 2016 par Cyril Colin et Karim El Alami, Elum Energy est une société française spécialisée dans les solutions de supervision, de contrôle et d'optimisation des centrales solaires et systèmes d'énergies renouvelables. L'entreprise développe des logiciels et des contrôleurs intelligents qui pilotent en temps réel la production d'énergie photovoltaïque et hybride, intégrant stockage et autres actifs pour améliorer la performance des installations à l'échelle mondiale.

Dans un contexte de croissance rapide du solaire photovoltaïque et des besoins en gestion énergétique intelligente, Elum Energy a réalisé en juillet 2025 une levée de fonds de 3,5 millions d'euros auprès du Fonds Île-de-France Décarbonation, initié par la Région Île-de-France et géré par Eiffel Investment Group.

Ce financement doit permettre à la startup d'accélérer sa stratégie de croissance, d'intensifier son expansion internationale et de renforcer son leadership technologique sur le marché des solutions de pilotage des centrales solaires, tout en envisageant des opportunités de croissance externe. Le Fonds a profité de cette levée pour céder la totalité de ses actions au Fonds Île-de-France Décarbonation.



Les performances du Fonds sont directement liées à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.

ACTUALITÉ

CESSION

3 – FCPI AMBITION INNOVATION



*** sous réserve de respecter les conditions requises et notamment la durée de détention

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2025

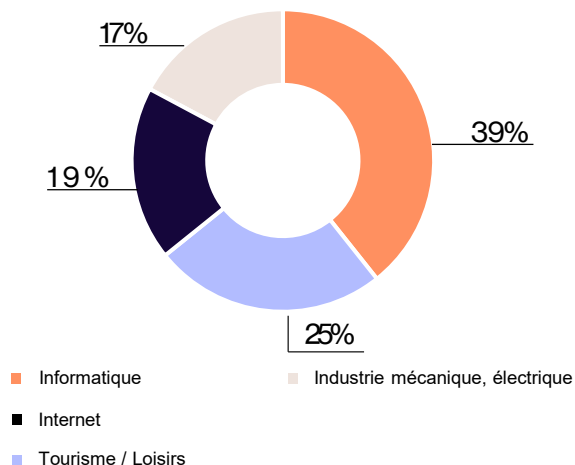
Actif net du Fonds au 31/12/25 *	1 408 951,82 €
Valeur de souscription *	500,00 €
Distributions totales *	253,00 €
Valeur liquidative au 31/12/25 *	178,01 €
Valeur liquidative + distributions au 31/12/25 *	431,01 €
Évolution sur 1 an	-11,84 %
Évolution depuis l'origine (hors IR)**	-13,80 %
Évolution depuis l'origine (avec IR)**	56,73 %

* montant par part

** hors droit d'entrée

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Nous vous rappelons que le Fonds est un placement non garanti en capital.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE



PARTICIPATIONS ACTIVES DU PORTEFEUILLE

AB TASTY	Solution permettant aux sites internet de tester et d'améliorer l'efficacité de leurs pages
EVANEOS	Site internet de vente de voyages personnalisés
HOMEREZ	Service en ligne de location de résidences secondaires
LE COLLECTIONIST	Plateforme en ligne de location saisonnière de villas et résidences secondaires de luxe avec services (ménage, cuisine, concierge...)
POLLEN METROLOGY	Éditeur de logiciel d'optimisation des procédés de fabrication de matériaux haute performance (semiconducteurs, nanomatériaux...)
SENSORBERG	Solutions pour digitaliser la communication et les accès au sein des bureaux, espaces de co-travail (co-working) et hôtels
WANDERCRAFT	Exosquelette pour la rééducation et/ou la marche des personnes parapalégiques et myopathes

Autres placements – Conformément à la stratégie du Fonds, le solde des actifs peut être investi dans des placements de trésorerie et notamment des OPCVM monétaires.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN	FR0012584282	Date de fin de vie minimum	31/05/2023
Date de création	2015	Date de fin de vie maximum	31/05/2025
Durée de vie	8 ans	En cours de liquidation et rachats de parts bloqués (2)	
Prorogation (1)	2 x 1 an		

(1) La durée de vie du Fonds a déjà été prorogée à trois reprises sur décision de la Société de Gestion.

(2) Les rachats de parts sont bloqués depuis le 14 novembre 2024 (date d'envoi du courrier d'information sur la mise en liquidation du Fonds).

FRAIS POUR LES PORTEURS DE PARTS DE LA GAMME DES FCPI SIPAREX INNOVATION

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-80-5 du Code Monétaire et Financier, la Société de Gestion vous informe du montant détaillé des frais et commissions, directs et indirects, perçus par l'ensemble des intervenants (Société de Gestion, Commercialisateurs, Commissaires aux comptes, Dépositaire, etc.) de chacun des Fonds, et des conditions d'encadrement de ces frais.

MILLESIME DE FONDS (clôture au 31 décembre 2025)	ANNÉE de création	GRANDEUR Constatée (par part)	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS PAR PART (en €) FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION RÉELLEMENT PRÉLEVÉS DEPUIS LA SOUSCRIPTION PAR PART (en €)											
			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
La Banque Postale Innovation N°14	2012	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés	512,58 40,16	494,07 61,45	620,42 80,35	727,05 98,97	756,96 120,29	997,16 145,7	1133,72 164,38	1118,43 191,57	918,71 208,80	870,25 209,58	850,97 209,66	858,67 210,72
La Banque Postale Innovation N°15	2013	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés	471,77 20,99	450,42 39,21	520,4 57,19	650,12 76,07	625,1 96,67	885,24 122,23	975,06 140,98	1009,99 158,74	1026,55 177,16	870,67 190,76	869,25 191,11	880,85 191,40
La Banque Postale Innovation N°16	2014	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés		480,09 20,78	483,72 39,4	507,51 58,07	451,3 76,85	513,34 94,21	533,7 112,21	490,16 129,38	585,86 146,02	562,83 162,18	490,96 173,59	421,98 173,88
Ambition Innovation	2015	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés		488,95 12,28	471,42 33,91	481,64 58,28	454,17 82,72	530,59 105,61	506,67 130,22	573,83 154,66	565,75 178,94	528,47 203,23	488,88 224,31	431,01 232,91

Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée). Il s'agit donc du cumul des frais prélevés depuis l'origine du Fonds. Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires applicables aux Fonds mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

AVERTISSEMENT

Votre attention est attirée sur le fait que le montant de votre souscription est bloqué pendant la durée prévue au Règlement du Fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

L'avantage fiscal octroyé par la souscription du Fonds présente notamment les contraintes et les risques suivants :

— Une part significative du Fonds est investie dans des petites et moyennes entreprises non cotées. La valeur des actifs du Fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la Société de Gestion et du commissaire aux comptes du Fonds.

— Une part importante des sociétés dont le Fonds est actionnaire n'est pas cotée ou l'est sur des marchés non réglementés sur lesquels s'opèrent peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité du portefeuille dont certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote d'illiquidité.

— Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance du Fonds dépend du succès des

entreprises dans lesquelles il investit. Une partie de ces investissements est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures. « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures ».

— Les rachats de parts lors de la liquidation du Fonds peuvent se faire à un prix inférieur au prix de souscription, il existe donc un risque de perte en capital.

Pour plus d'informations sur les risques spécifiques du Fonds, nous vous invitons à vous reporter à son règlement et DICI (Document d'information clé pour l'investisseur) qui sont disponibles sur le site internet www.siparexfondsfiscaux.com

Le rapport annuel de gestion du Fonds est disponible sur simple demande auprès de Siparex XAnge Venture.

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La Société de Gestion Siparex XAnge Venture - Groupe Siparex ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage du présent document ou des informations qu'il contient. Les informations ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la Société de Gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Le présent document ne peut être reproduit, totalement ou partiellement, diffusé ou distribué à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de la société. Cette Lettre est un document d'information exclusivement destiné aux porteurs de parts et doit être traité de manière strictement confidentielle. XAnge est la marque de l'activité innovation du Groupe Siparex, spécialiste français indépendant du capital investissement, et sa Société de Gestion est Siparex XAnge Venture.

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition.



5 rue Feydeau, 75002 Paris
T. 01 53 93 02 20
serviceclients@siparex.com

siparexfondsfiscaux.com
xange.fr

Société par actions simplifiée au capital de 1 372 800 € - 452 276 181 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP-04000032 – N°TVA : FR 24 452 276 181